



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST

ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

Avoir une expérience significative dans l'animation de formations des IRP et élus CSE/CSSCT.

Public cible

Formateur CSE / CSSCT souhaitant renouveler ses connaissances, mettre à jour sa qualification de formateur et répondre au Décret 2015 relatif aux formations continues des formateurs.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 12 personnes.

Durée

2 jours (14 heures).

Tarif

390 € par personne (TVA non applicable).

Prise en charge

Cette formation n'est pas éligible au CPF, mais des prises en charge OPCO, FIFPL et AGEFICE sont possibles sur toutes nos formations, grâce à nos certifications QUALIOPI et OPQF.

Avantage France SST

Cette formation diplômante répond à l'Article L6352-, au Décret 2015 du Code du Travail et vous permet ainsi de délivrer les formations qui répondent à la Loi du 2 Août 2021, au Décret du 31 mars 2022 et aux articles du Code du Travail : L4121-1, L2315-9, L2315-17, L2315-18 et L2315-63.

Programme de formation

Maintien et Actualisation des Compétences de Formateur CSE / CSSCT

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place et d'animer des actions de formation des membres des CSE et CSSCT en tenant compte des évolutions réglementaires.

OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en place et d'animer des actions de formation auprès des membres élus des CSE et CSSCT ;
- Être capable d'accompagner l'établissement dans la mise en place de ses IRP.

CONTENUS INDICATIFS :

- Attributions et pouvoirs du CSE dans les entreprises de moins de 50 et de plus de 50 salariés ;
- Fonctionnement et moyens du CSE : les points communs à toutes les entreprises, les entreprises de 11 à 50 salariés, dans les entreprises d'au moins 50 salariés ;
- CSE central et CSE d'établissement : attributions, composition, fonctionnement, moyens, réunions et articulation entre les deux CSE ;
- Conseil d'entreprise : mise en place, modalités de fonctionnement et attributions ;
- Les représentants de proximité, l'unité économique et sociale, le CSE inter-entreprises ;
- Fonctionnement et missions de la CSSCT ;
- Échanges et pratiques ludopédagogiques autour des thématiques CSSCT.

MOYENS D'ANIMATION :

- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Apports de connaissances ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Chaque participant reçoit en début de formation ses accès à notre ESPACE FORMATEURS en ligne (valables pendant et après la formation)
- Un dossier comportant toute la documentation de la formation en format papier
- Formation 100% présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation formative et continue tout au long de la formation.

INTERVENANT(S) :

- Expert Santé & Sécurité au Travail
- Avocat en Droit Social spécialiste des IRP
- Expert CSE/CSSCT et CSA/CST des Ets Publics

OBTENTION FINALE :

- > Nouveau Diplôme de Formateur CSE / CSSCT (Article L6352-1 et Décret 2015 du Code du Travail)
- > Certificat de réalisation – Formateur CSE (Arrêté 2018 du Ministère du Travail)